



## L'Amérique des prosateurs français de la Renaissance

Roger Le Moine

Numéro 55, 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1008082ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1008082ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Le Moine, R. (2001). L'Amérique des prosateurs français de la Renaissance. *Les Cahiers des dix*, (55), 149–174. <https://doi.org/10.7202/1008082ar>

Résumé de l'article

Cet article reproduit des textes que certains prosateurs de la Renaissance, historiens, chroniqueurs et essayistes, ont rédigés en s'inspirant des relations de voyage, histoires des découvertes comme aussi les dires de voyageurs et Amérindiens. À part ceux de Montaigne, ils sont pratiquement inconnus. Ainsi, je complète une enquête qui m'a jadis mené à publier toute une collection de poèmes exotiques dans un volume intitulé *L'Amérique et les Poètes français de la Renaissance* (textes présentés et annotés par Roger Le Moine, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1972, 350 p. (Coll. Les Isles fortunées).

Les textes sont, pour la plupart, précédés et suivis de courts commentaires mais sans qu'ils ne soient analysés. Ma démarche n'a consisté qu'à les rendre accessibles.

## L'Amérique des prosateurs français de la Renaissance<sup>1</sup>

Par Roger Le Moine

La nouvelle de la découverte de Christophe Colomb s'est répandue assez rapidement. En 1493, l'année même où le navigateur publie son *Epistola de insulis de novo repertis* — que Giuliano Dati devait traduire en vers — et sans doute à cause de la découverte que l'*Epistola* annonçait, paraissent nombre de feuilles qui s'autorisent des faits pour donner dans la fable. Edouard Fournier écrit assez justement : « il devoit courir par toute l'Europe, au sujet de cette entreprise, aux incroyables résultats, beaucoup de petits livrets [...] dans lesquels l'imagination populaire, remplie d'idées singulières touchant l'existence de tout un monde fabuleux, trouvoit moyen de renchérir encore sur ce que la réalité étalait de merveilles<sup>2</sup>. » Quoique la plupart des textes ne « renchérissent » pas puisqu'ils ne tiennent nul compte des écrits de Colomb. C'est le cas d'une lettre anonyme, publiée en 1493, signée « Village, conducteur des gallées de

- 
1. Sur les sciences nautiques au moment des découvertes, les terres mythiques, la révélation de l'Amérique, les récits de voyage et la poésie exotique, on pourra consulter ROGER LE MOINE, *L'Amérique et les Poètes français de la Renaissance*, textes présentés et annotés par [...], Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1972, 350 p. (Coll. Les Isles fortunées.)
  2. EDOUARD FOURNIER, *Variétés historiques et littéraires. Recueil de pièces volantes rares et curieuses en prose et en vers. Revues et annotées par M. [...]*, t. 5, Paris, Jannet, 1856, p. 160.

Provence» et intitulée *Les nouvelles admirables [...] le VI<sup>e</sup> jour de may* [1494]<sup>3</sup>. L'auteur aborde à diverses îles mythiques. Il décrit des hommes dont la stature est celle de géants et dont les «yeux esclerent la nuit comme torche, et voyent plus de nuyt que de jour». Tandis que les «femmes sont petites comme nayns et ont deux queues, et sont vestues de peaux de garapotz, qui sont grandes bestes comme beufz». La faune sort également de l'ordinaire. Les coqs sont couverts de laine, les vaches sans cornes ni queue donnent du vin blanc et les chèvres un liquide qui remplace le verjus et le vinaigre. Les anguilles mesurent « quatre cens piez de long et saillent hors de la rivière pour ouyr le son de la loure [musette]<sup>4</sup> ». Il ne s'agit que de quelques exemples choisis parmi bien d'autres.

On a l'impression que la découverte de l'Amérique qui a été connue en Europe sans doute plus rapidement par le oui-dire que par les relations qui en ont été données — dont très peu, en France, n'ont pris connaissance, au début tout au moins — n'a pas mis un terme à la fabulation. Elle l'a d'abord ranimée en provoquant un mouvement de retour vers cet Orient que Marco Polo avait décrit, avec la liberté que l'on sait. Pour diverses raisons, les auteurs de cette littérature ont tenu à ce que cette façon, dont les racines étaient anciennes et profondes, l'emporte sur le réel. Semblable attitude se retrouve même chez des savants. C'est ainsi que Guillaume Le Testu, un pilote qui a donné une cartographie illustrée et qui connaissait les îles et les côtes de l'Atlantique pour y avoir abordé, écrit en 1555, c'est-à-dire plus d'un demi-siècle après la découverte de Colomb : « Environ le Royaulme de ginganton sont hommes ayant dix & douze coudées de haulteur, & ne parlent que par siffler<sup>5</sup> ». D'ailleurs, le voyageur qui ne s'en serait tenu qu'à ses seules observations aurait risqué de ne pas être cru. Cela, Champlain s'en est rendu compte au point qu'il a jugé bon de décrire le «gougou», avaleur de navires. Pourtant, il a publié à la toute fin de la Renaissance. Ainsi, la fabulation n'a pas cessé avec les découvertes. Elle est utilisée au gré des fantaisies des uns et des autres. Quoique, au fur et à mesure de la parution des relations de

3. ANONYME, *Les nouvelles admirables lesquelles ont envoyées les patrons des gallées qui ont esté trans du vent en plusieurs et divers pays et ysles de la mer, et principalement ès parties des Yndes. Et ont veu tant de diverses nations de gens et de bestes que c'est merveilles. Desquelles la declaration appert en ces presentes lettres en la cyte d'Arjel, le VI<sup>e</sup> jour de may*, dans EDOUARD FOURNIER, *op. cit.*, p. 159-172.

4. *Ibid.*

5. GUILLAUME LE TESTU, *Cosmographie universelle selon les Navigateurs, Tant anciens Que modernes : par [...] pilote en La Mer du ponent. De La ville Francoise de grace [Le Havre]. Ce livre fut acheve Par Guillaume Le Testu. Le cinquiesme Jour d'apvril 1555 Avant pasques.*, Château de Vincennes, Bibliothèque du Service historique de l'Armée de terre, D.L.Z. 14, folio XLIII.

voyage, elle tend à céder le pas à l'observation exacte à laquelle recourent la plupart des prosateurs qui n'ont pas traversé la « grand mer océane ».

Les Français ne se sont intéressés à l'Amérique que fort tardivement si l'on songe que Colomb a effectué sa découverte en 1492, que Caboto a abordé quelque part dans la partie septentrionale de l'Amérique en 1497, que Vasco de Gama a découvert la route des Indes par le Cap de Bonne-Espérance dans un voyage qui a duré de 1498 à 1500 et, qu'en 1522, la Nouvelle-Espagne est dotée d'une administration. Car les explorations des Français ne débutent, avec Verrazano, qu'en 1524. Elles devaient se poursuivre avec les Anco (1526) et Jacques Cartier (1534, 1535-1536, 1541). Puis, se développent les établissements du Brésil (1555-1560) et de la Floride (1562-1565) qui n'ont pas survécu au fanatisme religieux.

Tout au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, plus précisément à partir de 1515, ont paru en France vingt-sept relations de voyages et ouvrages d'histoire portant sur l'exploration et la description de l'Amérique ainsi que sur l'installation des Européens. Dix-sept de ces textes sont traduits de l'espagnol (1515, 1532, 1544, 1545, 1553, 1555, 1562, 1568, 1575, 1575, 1578, 1579, 1579, 1582, 1588, 1588, 1598) et, à partir de 1545, seulement dix relations sont rédigées en français (1545, 1557, 1559, 1566, 1568, 1575, 1578, 1586, 1591, 1598). Si la documentation est moins abondante avant 1545, elle le sera bien davantage par la suite et, pour reprendre ce qui a été formulé plus haut, le réel remplacera peu à peu la fable. C'est ainsi que, à partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, les écrivains français qui s'intéressent à l'Amérique sans y être venus trouveront assez facilement à se documenter. Reste à voir s'ils le feront<sup>6</sup>. Faut-il ajouter que la transmission orale, si utile à Montaigne, a sans doute été féconde.

Les prosateurs qui se préoccupent de l'Amérique le font, comme on l'a vu, assez tardivement sans doute parce que la période correspond à quelques années près, au moment du début des établissements français du Brésil et de la Floride et que s'y trouve transposé le problème des Guerres de religion qui divise la France. La fondation des colonies brésilienne et floridienne est contemporaine du massacre de Wassy (1562) qui marque le début des Guerres de religion. Ont pu également jouer des motivations personnelles, chacun recherchant ce qui correspond à ses préoccupations.

Pourtant, il y a de quoi s'interroger. Pourquoi, dans la perspective de la Renaissance, l'Amérique n'a-t-elle pas attiré plus tôt et pour elle-même les écri-

---

6. Pour un aperçu du contenu de ces relations, voir GEOFFROY ATKINSON, *Les nouveaux horizons de la Renaissance*, Genève, Droz, 1935, 502 p.

vains français ? Cette époque, qui a été en Europe celle par excellence de la remise en question, qui a modifié tant de conceptions, a également transformé celle que l'on se faisait de l'histoire. Au Moyen Âge, « il n'y a place que pour l'histoire idéale, l'histoire de l'éternité; il n'y en a pas pour l'homme et pour son œuvre, qui ne suscitent aucun intérêt; en fin de compte il n'y a pas à proprement parler d'histoire de l'homme<sup>7</sup> ». Tandis qu'avec la Renaissance, « commence la recherche systématique de chaque visage en particulier; ce n'est plus l'espèce, c'est l'individu qui prime [...]. Ce qui importe, ce n'est pas tant une universalité abstraite qu'un personnage vivant, avec tout ce qui le compose, jusqu'au timbre même de sa voix, si c'était possible [...]<sup>8</sup>. »

Ainsi modifiée, la conception de l'histoire aurait été susceptible de tenir compte des témoignages des découvreurs et de ceux qui les ont suivis. Elle aurait pu permettre de contester les façons de l'Ancien Monde ne serait-ce qu'en établissant des comparaisons avec le Nouveau. L'Amérique aurait pu apporter à la Renaissance l'exemple de ce qu'elle a été, quoique dans une moindre mesure que la Grèce et Rome. Car, dans le premier cas, il se serait produit une rupture trop draconienne tandis que, dans le second, il s'agissait d'une évolution assez normale et déjà engagée. La Popelinière a beau écrire à Scaliger le 4 janvier 1604 :

J'ai considéré que, pour estre le jugement la plus noble et nécessaire partie de l'homme, rien ne le peut tant solider que le voyage et soigneuse remarque des pays estrangers, afin de nous approcher de la perfection de l'histoire. Si bien qu'encore que la pratique d'aucuns peuples des Isles et costez d'Afrique et de l'Amérique m'ay aye fort aidé, notamment à plustost cognoistre et mieux juger de la source, forme, nourriture, progres et variables effect de toutes les bonnes et mauvaises affections des hommes, voire de tout ce qu'ont dit, mais en general seulement, les Philosophes, Historiens et Jurisconsultes Grecs et Romains, soit du droit naturel, soit de celui des Gens et du civil de chacun peuple; si est-ce que considéré que comme les plus signalées actions de tous hommes sont tirées de ces trois habitudes ou institutions, j'ay creu qu'on ne les pouvoit remarquer qu'ès peuples civilisez et ceux qu'on appelle assez improprement sauvages<sup>9</sup>.

La position de La Popelinière qui précise ce qui aurait dû être, a été partagée par bien peu. D'ailleurs, qui pouvait l'emporter des richesses et des façons d'être de l'Italie et de celles de l'Amérique ?

En dépit de ce qui précède, ce fut quand même une heureuse conjoncture que celle de la Renaissance et des découvertes. Si l'époque a facilité la navigation

7. EUGENIO GARIN, *Moyen Âge et Renaissance*, Paris, Gallimard, 1969, p. 159.

8. *Ibid.*, p. 160.

9. GEORGES HUPPERT, *L'idée de l'histoire parfaite*, Paris, Flammarion, 1973, p. 201.



GUILLAUME LE TESTU, *Cosmographie universelle selon les Navigateurs, Tant anciens Que modernes: par [...] pilotte en La Mer du ponnent. De La ville Francoyse de grace [Le Havre], Ce livre fut acheve Par Guillaume Le Testu. Le cinquiesme Jour d'april 1555 Avant pasques.* (A l'époque de ce qui s'est fait par la suite, le nord est placé au bas des cartes.)  
 Château de Vincennes, Bibliothèque du Service historique de l'armée de terre, D.L.Z. 14, folio XLIII.

hauturière, les découvertes ont apporté, comme on le verra, des renseignements sur nombre de sujets. Mais pour que les Amérindiens marquent les Européens, il aurait encore fallu que les écrivains donnant dans l'exotisme présentent d'abord ce qui était susceptible d'influencer les façons de leurs lecteurs. Comme le montrent les textes qui suivent, rares sont les prosateurs qui l'ont fait. Et les vers que j'ai publiés dans *L'Amérique et les Poètes français de la Renaissance*<sup>10</sup> indiquent que, pour les poètes, l'Amérique n'est qu'un prétexte en ce qu'elle leur permet uniquement d'établir des comparaisons avec Ulysse, Jason ou la Colchide. Les découvertes ont provoqué chez eux un mouvement vers la culture antique et non, comme on aurait été en droit de s'y attendre, vers les pays du ponant.

Les textes retenus appartiennent à des ouvrages d'histoire, des chronologies, des cosmographies, des mémoires et des essais. Je me propose simplement, en une sorte d'enquête sur l'opinion publique, de résumer ou de reproduire ce que les auteurs, toutes tendances confondues, ont pu retenir de la lecture des relations de voyage et des propos des navigateurs ou encore ce qu'ils ont pu inventer, car je ne m'attacherai pas à la véracité des propos. En dépit du titre de mon travail, ont été écartées, pour des raisons d'espace, les fabulations comme le *Tiers livre* de Rabelais, *Les amours de Pistion et de Fortunie* d'Antoine du Périer et *Acoubar ou la royauté trahie [...]* de Jacques du Hamel<sup>11</sup>. Aussi, la 67<sup>e</sup> nouvelle de l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre et les textes qui narrent la même aventure comme ceux de François de Belleforest<sup>12</sup>, d'André Thevet<sup>13</sup>, d'Adrien de Boufflers<sup>14</sup> et de Simon Goulart<sup>15</sup>. Ont également été laissées de côté les proses

10. ROGER LE MOINE, *op. cit.*

11. ANTOINE DU PÉRIER, *Les Amours de Pistion et de Fortunie*, Édition critique avec Introduction et Notes par ROMÉO ARBOUR, Ottawa, Les Éditions de l'Université d'Ottawa, 1973, 137 p. (Coll. Les Isles fortunées.) ; JACQUES DU HAMEL, *Acoubar ou la Loyauté trahie, Tragédie tirée des Amours de Pistion & Fortunie, en leur voyage de Canada*, Édition critique avec Introduction et Notes par ROMÉO ARBOUR, Ottawa, Les Éditions de l'Université d'Ottawa, 1973, xxxv et 83 p. (Coll. Les Isles fortunées.)

12. FRANÇOIS DE BELLEFOREST, *Cinquiesme tome des histoires tragiques contenant un discours memorable de plusieurs Histoires, le succez & evenement desquelles est pour la plus part recueilly des choses advenues de nostre temps*, Paris, Hulpeau, 1572, f. 69v-102r.

13. ANDRÉ THEVET, *La Cosmographie universelle d'[...] cosmographe du Roy. Illustrée de diverses figures des choses plus remarquables veues par l'Auteur et incogneues de nos Anciens et modernes*, tome premier, Paris, Chaudiere, 1575, f. 1019r-1020v. ; *Le grand insulaire et pilotage d'[...] dans lequel sont contenus plusieurs plants d'isles habitées et description d'icelles*, Bibliothèque nationale de France, Fonds français, 15452, après 1558, f. 145v-147r. ; *Description de plusieurs isles par M. [...]*, Bibliothèque nationale de France, Fonds français, 17174, après 1558, f. 93v-98r.

14. ADRIEN DE BOUFFLERS, *Le choix de plusieurs histoires et autres choses memorables tant anciennes que modernes, appariées ensemble pour la plupart non encore divulguées. Avec deux tables ;*

latines comme l'*Historiarum sui temporis* de Jacques-Auguste de Thou<sup>16</sup>, mais non celles de Jean Bodin parce que celui-ci a également écrit en français et que ses publications dans l'une et l'autre langue se complètent. Certains passages dans lesquels les allusions exotiques étaient trop brèves ne méritaient pas d'être reproduits. N'ont pas été retenues non plus les correspondances comme celles du président Jeannin et de Bruslart de Sillery. Les proses exotiques relevées ne seront pas toujours reproduites au complet. Comme certaines sont facilement accessibles, je me suis contenté de les résumer ou d'en indiquer les sources.

La classification adoptée pourra être jugée arbitraire et discutable. Comme il n'a pas été possible de regrouper la documentation par thèmes ou par sujets, en raison de la diversité des propos, j'ai retenu l'ordre chronologique qui permettra peut-être de percevoir une évolution dans la perception de l'Amérique. Sous chaque date, le nom de l'auteur et le titre de l'œuvre, se trouve une brève présentation puis le texte lui-même qui est transcrit ou résumé. Suit un commentaire qui est généralement court et se limite à de nécessaires éclaircissements. Il ne s'agit pas d'analyser.

Lorsque l'édition originale des textes n'a pu être consultée, le titre de celle-ci en est donné de même que celui de l'édition plus récente qui a été utilisée. Afin de faciliter la lecture, certains caractères typographiques ont été modernisés.

## Première partie 1562-1581

1562

ETIENNE PASQUIER, *Correspondance avec M. de Querquisinem, seigneur d'Ardivilliers*, Paris, L'Angelier, 1562; *Œuvres*, Amsterdam, 1773; *Lettres familières publiées et annotées par D. Thickett*, Genève, Droz, 1974.

---

*l'une des sommaires & Chapitres; l'autre des plus memorables matières*, Paris, P. Mettayer, 1608, p. 508-522.

15. SIMON GOULART, *Le troisieme et quatrieme volume du tresor des Histoires admirables de nos temps. Recueillies de plusieurs Autheurs. Memoires & Avis de divers lieux*, Cologne, s.é., 1614, p. 427-430.
16. JAC. AUGUSTI THUANI, *Historiarum sui temporis*, Pars prima, Parisii, Apud Vam M. Patissonii, 1604; Pars altera, Parisii apud A et H Drouart.

Etienne Pasquier (1529-1615) a étudié le droit auprès de Hotman, Cujas et Alciat. Durant les Guerres de religion, il condamne la prise des armes en même temps qu'il se porte à la défense de la monarchie. Après avoir été chargé de réprimer les troubles à Poitiers, il est nommé avocat général à la chambre des comptes. Pasquier a laissé des recueils de poésie et des recueils de lettres, plus la collection des *Recherches de la France* et *La remontrance aux François sur leur sédition et rebellion contre la Majesté du roy*. Dans sa troisième lettre à Monsieur de Querquisinem, Pasquier qui, généralement, est assez bien informé, ne sait pas distinguer entre les différents peuples de l'Amérique, leurs mœurs, coutumes et habitations ainsi que leur organisation sociale et politique :

C'Est grand cas que jamais nos anciens n'ayent eu cognoissance de toute ceste Amerique, que nous appellons Terres neusves. Non qu'elles soyent moins vieilles que les nostres, ains parce qu'elles ont esté seulement depuis cent ans en çà, descubertes par quelques mariniers Portugais. Et neantmoins vrayement neusves, si vous parangonnez les mœurs brusques de leurs peuples, avecques la civilité des nostres. Quelque Gentil-homme que je rencontray, n'agueres, à Saint-Germain en Laye, qui avoit esté au Brezil, me racontoit qu'en ce pays là, les hommes vont tout nuds, sans cacher leurs parties honteuses, & que ceux qui veulent faire les plus braves, y portent quelques petites feuilles d'arbres. Et que quand ils veulent coucher de la grandeur, ils frottent leurs corps de gomme, qu'ils couvrent en après de duvet de Perroquets, & autres telles especes d'oyseaux. Quant à leur administration politique, ils n'ont nuls Magistrats, nulle ville, nulle forme de republique, fors qu'ils sont divisez en familles selon leurs consanguinitez & parentelles, sur lesquelles le plus ancien a toute jurisdiction & esgard. Chaque famille contient environ quatre cens, tant d'hommes que femmes. Leurs maisons sont sans huis, esposées à tous venans & allans. Les biens toutes-fois non communs, non plus que les femmes. Celles qui sont surprises par leurs maris, sont par eux tuées, puis mangées. Ils s'entre-font la guerre de païs à païs, ceux qui sont pris, sont soudain destinez à la mort. Et n'ayans autre prison que de leur foy, on les engresse quelquetemps, puis le temps de les massacrer venu, l'on fait un banquet de parade, où l'on convie les principaux parens & amis, là on enivre le patient, que l'on fait disner, & puis dancer après le repas, avec les autres, & au milieu de la dance on l'assomme. Son corps mis en pieces, on en fait des presents, comme les veneurs de leur venaison. Sa teste est penduë devant la maison de son maistre, pour faire monstre de sa victoire. Des dents, on en fait des chaisnes qu'ils portent autour de leur col. Et n'ont ces Sauvages plus grand'vengeance, que de manger leurs ennemis, ny plus grand tesmoignage d'inimitié contre un homme, que quand ils le menacent de le manger. Supputans, au demeurant, leurs ans, par les Lunes, ainsi que nous, au cours du Soleil. Voylà en somme, ce que j'ay appris de ce Gentil-homme, si vray ou non, je m'en rapporte à ce qui en est. L'on dict que celuy peut impunément mentir, qui vient de loing. Quant à moy je vous debite ceste marchandise pour le prix qu'elle m'a cousté, ayant mieux le croire, que de l'aller veoir: ayant aussi mieux aymé charger le

present messenger de ce conte, que de le laisser en aller par devers vous les mains vuides. A Dieu<sup>17</sup>.

Ce texte a été retenu parce qu'il tient plus de l'essai que de la lettre.

### 1589<sup>18</sup>

ETIENNE PASQUIER, *Remonstrance aux François sur leur sédition, rebellion et felonnie contre la Majesté du Roy. 1589*; dans *Écrits politiques*, textes réunis, publiés et annotés par D. THICKETT, Genève, Droz, 1966.

Pasquier se demande comment les nations de l'Europe et de l'Amérique percevront une France livrée à l'anarchie :

Que diront les Turcs, Ethiopiens, Egyptiens, Indiens, Syriens, Arabes, et autres peuples d'Asie et d'Afrique, qui ont tant estimé nos peres et predecesseurs, que pour le respect d'eux ils ont nommé toutes les autres nations et peuples de l'Europe, François ou Francs par honneur ? Que diront-ils, dis-je, quand ils entendront vos seditions et rebellions contre nostre Roy, veu la fidelite et obeissance de nos peres ? Voulez vous que les Alemans, Espagnols, ou Italiens vous ravissent cest honneur, voire mesme que les nations barbares des Indes et terres Neufves, qui sont idolatres, sauvages et cruels, se mengeans les uns les autres, sacrifians les hommes à leurs idoles, et vivans comme bestes brutes, vous condamnent par l'obeissance qu'ils rendent à leurs Roys et Princes, les estimans saints et sacrez, descendus des cieux, et tellement participans de la divinité, que ceux qui leur sont sujets se reputent indignes non seulement de les approcher, mais aussi de jeter leur veue sur eux, si d'avanture, ils se presentent en lieu où ils soient, et aussi les Tartares, qui au seul mandement et mauvais visage de leur Roy, se tuent et precipitent eux-mesmes ? Que leur pourrez-vous alleguer pour defence et justification, vous qui vous dites Chrestiens et François, et qui avez les loix naturelles des gens, et civiles contre vous, et qui plus est, la parole de Dieu qui vous juge et condamne comme criminels de leze-Majesté divine et humaine<sup>19</sup>.

Mieux renseigné que ses contemporains, Pasquier qui, dans ses travaux, s'attache à des détails, se situe dans une perspective européenne. Si, dans le premier texte, il décrit l'organisation politique et sociale, ainsi que le vêtement et l'habitation des Brésiliens, dans celui qui suit, il condamne carrément les Amérindiens. Il y

- 
17. ETIENNE PASQUIER, « Lettre III. A Monsieur de Querquisinem, Seigneur d'Ardivilliers », *Œuvres*, Amsterdam, 1773, t. 2, p. 55-56.
  18. Bien que ce texte édité en 1589 dépasse la période couverte par la première partie de ce travail, j'ai pensé le publier ici afin que soient regroupés les passages exotiques de Pasquier.
  19. ETIENNE PASQUIER, *Remonstrance aux François sur leur sédition, rebellion et felonnie contre la Majesté du Roy. 1589*, dans *Écrits politiques*, textes réunis, publiés et annotés par D. THICKETT, Genève, Droz, 1966, p. 130-131.

est question de « nations barbares », d'Indiens « idolâtres, sauvages et cruels », « vivans comme bestes brutes ».

## 1566

HENRI ESTIENNE, *L'introduction au traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes ou traité préparatif à l'Apologie pour Hérodote*, Genève, s.é., 1566 ; *Apologie pour Hérodote*, nouvelle édition faite sur la première et augmentée de remarques par P. RISTELHUEBER, Paris, Lisieux, 1879<sup>20</sup>.

Dans ce texte, Estienne accumule des exemples de dépravation dans le but de justifier certaines positions de l'historien grec Hérodote. Il compte encore sur ce moyen pour signaler le peu de sens moral de ses contemporains et s'interroger sur les causes de la situation qui tiennent, selon lui, aux voyages et aux échanges entre les états. Après avoir cité un vers d'Horace (*Epist.*, I, XI, v. 27) qu'il traduit par « Passer la mer, et bien loing voyager. Fait changer d'air, non pas de meurs changer », Estienne formule le commentaire suivant :

Mais il faut entendre que ceux qui passent la mer ne changent pas de mal en bien, quant à leur naturel, c'est-à-dire, qu'ils ne s'amendent pas. Car quant au changement de mal en pis, nous n'en devons ni pouvons douter. Et dont vient ceci ? il vient de ce que nostre naturel de soy tire les vices comme l'ambre le festu, et l'aimant le fer. Ce qui fait aussi, comme le proverbe dit que mauvaise herbe croist toujours, ainsi la meschanceté croist croistre journellement en nous sans que nous y pensions, et non pas la vertu. A quoi semble avoir regardé le poëte ancien Hésiode, quand il a dict (*Opera et dies*, ch. I) que dame Meschanceté estoit aisée à trouver aux hommes, d'autant qu'elle demuroit bien près d'eux : au contraire que dame Vertu faisoit sa demeure bien loing d'eux, et qu'on ne pouvoit venir à elle sans bien suer ; d'autant que le chemin n'estoit pas seulement long mais roide et raboteux. Mais, pour retourner à ce changement de mal en pis, n'en avons-nous pas tous les jours l'expérience devant nos yeux en la plu part de ces grands voyageurs<sup>21</sup>.

Ce passage, tiré d'un chapitre intitulé « Que le débordement incroyable de nostre siècle nous rend vraysemblable et croyable Tout ce que nous avons dit de la meschanceté du siècle prochain » (chap. XI), ne nous apporte rien de neuf sur l'Amérique ; il nous révèle plutôt un auteur marqué par son temps. Comme plusieurs écrivains, surtout espagnols, Estienne a cru que la découverte et la colonisation des terres nouvelles provoqueraient la décadence morale de l'Europe. Tandis

20. Sur ce texte, voir le commentaire de ROGER LE MOINE, « Un compagnon oublié de Roberval », *Revue de l'Université d'Ottawa*, 41, 4 (octobre-décembre 1971), p. 556-562.

21. HENRI ESTIENNE, *Apologie pour Hérodote*, nouvelle édition faite sur la première et augmentée de remarques par P. RISTELHUEBER, t. 1, Paris, Lisieux, 1879, p. 149-151.

qu'à l'encontre, les mêmes événements ont poussé Montaigne à plutôt craindre pour les Amérindiens. Après cette prise de position, Estienne, dans les chapitres suivants de son *Apologie*, traite de la paillardise (chap. XII), de la sodomie (chap. XIII), du blasphème (chap. XIV), et du vol (chap. XV), autant de sujets qui lui permettent d'étayer son affirmation initiale. Et il en arrive au cas de Simon Daguobert.

Né à Issoudun et fils d'un avocat, Daguobert a été condamné à « estre pendu et estranglé ». Etienne poursuit :

Mais ainsi qu'on le menoit pendre advint que Monsieur de Nevers [François de Clèves] passa par là : par le moyen duquel il obtint sa grace du roy, pour avoir craché quelques mots de Latin lesquels (encore qu'ils ne fussent entendus) firent penser que c'estoit quelque homme de service. Et de fait, comme tel, après avoir eu sa grâce, fut envoyé par ledict roy aux terres neuves avec Roberval : lequel voyage servit de confirmation de ce que nous avons ci-dessus allégué d'Horace, *Coelum non animum mutant qui trans mare currunt*<sup>22</sup>.

Daguobert passe en Amérique en 1542 et, comme tous les autres membres de l'expédition, il rentre en France l'année suivante où il continue d'agir comme auparavant :

Car estant de retour il poursuivit plus fort que jamais son mestier de desrobber : tellement qu'estant surpris pour la seconde fois, il passa le pas qu'il avoit jà une fois failli<sup>23</sup>.

La carrière de Daguobert, comme celle de bien d'autres, apporte une confirmation à la thèse d'Estienne selon laquelle une traversée de l'océan modifie le comportement des individus en ce qu'elle en accuse les vices. Estienne ne nous renseigne en rien sur la Nouvelle-France ni sur cette Marguerite de Roberval qui, si elle a existé, était du même voyage mais dont l'évolution vers la sainteté a été, à ce qu'on a écrit, fort différente de celle de Daguobert. S'il avait évoqué la carrière de celle-ci, il aurait réduit sa thèse à néant!

Outre qu'il traduit le pessimisme de l'auteur, ce texte ajoute un nom aux listes des compagnons de Roberval dressées par H. P. Biggar<sup>24</sup> et Robert Marichal<sup>25</sup>. Le premier a reproduit des documents qui nous apprennent les noms de 19 des condamnés et il nous renseigne sur la nature des délits commis. Tandis que

22. *Ibid.*, p. 216.

23. *Ibid.*

24. H. P. BIGGAR, *A collection of documents relating to Jacques Cartier and the Sieur de Roberval*, Ottawa, Archives publiques du Canada, 1930, p. 130-132/ p. 267-275/ p. 289-292/ p. 326.

25. ROBERT MARICHAL, « Les compagnons de Roberval », *Humanisme et Renaissance*, fasc. 1-4, 1934, p. 51-122.

Marichal a retracé la carrière de sept autres condamnés. En ajoutant deux personnages que Roberval a fait pendre pendant le voyage<sup>26</sup>, Daguobert ainsi que Roberval lui-même et les douze gentils-hommes qui le secondaient, sont identifiées 42 des 200 personnes que la flottille transportait. Estienne tente de montrer, et il ne sera pas le seul, qu'il perçoit l'Amérique et ceux qui s'y rendent en fonction de ses seules préoccupations. Daguobert a été choisi parce qu'il les illustre.

### 1570

FRANÇOIS DE BELLEFOREST, *L'Histoire universelle du monde, contenant l'entiere description et situati<sup>o</sup>n<sup>27</sup> des quatre parties de la terre, la division & estenduë d'une chacune Region & Province d'icelles. Ensemble l'origine & particulieres mœurs, loix, coustumes, relligion & ceremonies de toutes les nations, & peuples par qui elles sont habitées. Divisée en quatre livres*, Paris, Gervais Mallot, 1570.

François de Belleforest (1530-1583), un protégé de la reine de Navarre, a étudié le droit et, n'ayant vu l'intérêt de cette discipline, il s'est tourné vers la poésie et l'histoire. Son *Histoire universelle* n'attira pas sur lui la considération à laquelle il avait droit. Il a été fort critiqué par ses contemporains pour qui il ne savait distinguer entre le vrai et le faux, entre les faits historiques et la fable.

Dans cet ouvrage, Belleforest affirme que les Européens ne se seraient pas exposés aux périls des voyages transatlantiques s'ils n'avaient éprouvé une « execrable faim, & insatiable apétit des homes qui les conduit à engloutir les richesses<sup>28</sup> ». Davantage ethnologue qu'historien, il va ensuite s'attacher aux découvertes, non pas en décrivant les navigations des grands capitaines et leur installation ; elles ne sont mentionnées que pour fournir des repères dans le temps et l'espace. Il va plutôt s'attacher aux façons d'être des Amérindiens. Selon Belleforest, ils vivent des régions boréales au Mexique. Entre les deux se situent les pays septentrionaux et la Floride. S'il lui arrive de faire se juxter des régions fort éloignées dans l'espace, il montre bien que les façons de vivre des uns et des autres varient selon les climats.

26. RICHARD HAKLUYT, *The Voyage of John Francis de la Roche, Knight Lord of Roberval to the Countries of Canada [...]*, collected by [...], Londres, 1600, p. 240-242. Ce texte est reproduit par H.P. Biggar, *op. cit.*, p. 268.

27. Dans le texte de cet auteur, plusieurs « n » sont remplacés par des accents aigus sur la voyelle qui précède.

28. FRANÇOIS DE BELLEFOREST, *L'Histoire universelle du monde, contenant l'entiere description et situati<sup>o</sup>n<sup>27</sup> des quatre parties de la terre, la division & estenduë d'une chacune Region & Province d'icelles. Ensemble l'origine & particulieres mœurs, loix, coustumes, relligion & ceremonies de toutes les nations, & peuples par qui elles sont habitées. Livre quatriesme*, Paris, Gervais Mallot, 1570, p. 252.

Belleforest décrit d'abord la stature des Indiens et leur apparence physique. Par exemple, ceux du Labrador « sont grádz, bié proportiónnez, mais aucunemé bruns & noiratres<sup>29</sup> ». Il s'attache aux vêtements notant à propos de ceux qui habitent les régions les plus froides : ils « sont vestuz de peaux de Martres, & autres animaux qu'ilz cousent ensemble pour s'é couvrir, ayás ceste discretiô qu'é hyver ils portét le poil au dedás, & còtre leur chair, & l'esté tout au cótraire, mettás le poil dehors<sup>30</sup> ». De même, il s'intéresse aux effets du climat sur les mœurs, les types de construction et les ressources.

À l'occasion, il s'attache à la faune et à la flore. Le chapitre intitulé « Des terres de labour, ou Labrador, Bacaleos & Isles voisines, avec les mœurs, & façons de vie des peuples qui y habitent, & par qui elles furent premierement descubertes » obéit aux mêmes règles quoi qu'il soit plus développé. Voici le passage du texte qui est consacré aux habitations du Labrador :

[Elles] ne sont ny grádes, ny magnifiques, cóme ceux qui ne les dressent que de quelques perches de boys, & les appuyent de force chevros & tables, cóme ceux qui ont des forestz, & boys de haute fustaye & grandz & spacieux, aussi bien que ceux qui se tiennent souz l'Antartique, & couvrent leurs loges, non de tuiles n'en ayans ny l'usage, ny l'industrie, & invétion, ny de fouërre, ou chaulme, n'usás d'aucúns bledz pour leur vie, ains de peaux de poissons qu'ilz escorchent telz que font les veaux, Loups, & chiens marins, & infinis autres animaux monstrueux que la mer leur fournit pour leurs necessitez<sup>31</sup>.

À une latitude plus méridionale, Belleforest décrit ainsi les habitations :

Ceux cy bastissent mieux leurs logettes, que ne font ceux de Labradour, entant que leurs habitations sont faictes en forme circulaire, & comme un rond, separées les unes des autres de quelques 10. ou 12. pas, sans aucun ordre, n'y consideration d'architecture, de laquelle s'ils avoyét cognoissance, ils seroiét les plus beaux bastimés du móde, veu les moïens qu'ils ont de la pierre de toutes sortes, & la meilleure qui se puisse voir : & les couvrent de nattes, de roseaux, & iócs marins pour se deffendre de la pluye, estans si aisees ces maisons, que lors qu'ilz se faschent en un lieu, ils les transportent facilement là part qu'ils veulent se remuer, se tenans ensemble en grand nombre, comme gens qui se suportent les uns les autres, & qui ont une grád societé ensemble. Ceux cy vivent de Legumes, qu'ils semét avec plus de cósideratiô que les autres qui ne se souciét que du poisson, là où ces Canadiés vont à la chasse pour accompagner leurs semences avec la chair de la venaison qu'ilz prennét : & semans leur grain ne sont si bestiaux, qu'ils n'observent le cours de la Lune, & le naistre ou absconsement de quelques autres estoiles, qui me fait penser, que ce peuple à d'autresfois eu sentiment de plus grádes choses, que celle rudesse & grosserie

29. *Ibid.*, p. 253r.

30. *Ibid.*

31. *Ibid.*, p. 253v.

qui ores le tient aveuglé. Ils vivent fort longuement, & ne sont guere souvent mal disposez, ny malades, que s'ils sont assaillis de quelque indisposition, c'est le feu qui les guerist, lequel ilz s'apliquent sans ordonnance d'aucun medecin, desquels ils n'ont cognoissance quelconque : & meurent la plus part assaillis d'une grande, & extreme vieillesse. Ce peuple comme il est hardy & farouche à l'estranger qui le fasche, ou à l'ennemy qui le vient assaillir, aussi est-il accostable, doux, charitable, & debonnaire envers les siens, se lamentant les voyans faschez & angoissez : & parmy leurs miserres, ils se reconfortent sur le recit de leur felicité precedente [...] <sup>32</sup>.

Belleforest dispose d'une documentation assez abondante et variée. D'où, nombre de détails. Mais elle est trop morcelée pour mener à des conclusions générales. Ces choses étant, il a eu le mérite, à la façon des ethnologues, de s'attacher aux Amérindiens, sans référence à l'Europe, et encore en les situant selon les latitudes. Surtout, il établit, longtemps avant Montesquieu et Madame de Staël, un rapport entre le comportement des individus et le lieu où ils habitent.

### Avant 1573

GASPARD DE SAULX, seigneur de Tavannes, *La Vie de M. [...] : Mémoires de très-noble et très-illustre [...]*, Sully, Sully, s.d. ; Lyon, Fourny, 1657 ; PETITOT, *Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. 23, 24, 25, Paris, Foucault, 1822.

Militaire de carrière, Gaspard de Saulx de Tavannes (1509-1573) a fait campagne en Italie puis en France où il a participé à des batailles importantes comme celles de Cérisolles, Renty, Calais, Jarnac et Moncontour. Il a ensuite été nommé gouverneur de Verdun et d'autres lieux. violemment opposé aux protestants, il aurait compté parmi les instigateurs de la Saint-Barthélémy. Son rôle politique aurait sans doute été plus important s'il n'avait indisposé la cour par son indépendance d'esprit et son franc-parler.

Comme ses *Mémoires* auraient été rédigées par son fils, à ce qu'on affirme, j'ai d'abord pensé les écarter. Puis, je me suis ravisé. Ils sont plutôt attribuables au père pour les raisons suivantes. Ils sont signés par lui et se terminent à la date de sa mort. Ils narrent des événements parfois assez peu importants que le fils n'aurait pu connaître, n'en étant pas le contemporain. L'utilisation de la troisième personne ne doit pas nous induire en erreur. À l'occasion il y est même question du « sieur de Tavannes » <sup>33</sup>. Il s'agit d'une pratique courante comme aussi celle qui

32. *Ibid.*, p. 255r.

33. GASPARD DE SAULX, seigneur de Tavannes, *La Vie de M. [...] : Mémoires de très-noble et très-illustre [...]*, dans PETITOT, *Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. 24, Paris, Foucault, 1822, p. 333.

consiste à utiliser la première personne que ce soit au singulier<sup>34</sup> ou encore au pluriel<sup>35</sup>. Par ailleurs, Tavannes intervient directement à quelques reprises et, notamment, peu avant sa mort. Le passage commence ainsi : « Je cognois la Cour, mes enfants perdront tous mes états. Je vivray hui et jours ; aussitôt que je seray mort [...] »<sup>36</sup>. » Si le père et le fils avaient divergé d'opinion sur la Ligue, les catholiques, les huguenots et la monarchie, il aurait été possible de repérer la part de chacun. Mais tous deux raisonnent de la même façon. En définitive, je crois que le père a relaté verbalement à son fils les événements dont il a été l'acteur et le témoin comme aussi ce qui lui est venu de la rumeur publique tandis que le fils semble être l'auteur des considérations morales et politiques qui sont trop développées, trop réfléchies, pour être le fruit des improvisations de la conversation.

À l'occasion, Gaspard de Tavannes formule des réflexions et des commentaires qui présentent quelque rapport avec l'Amérique. En voici des exemples : « L'Empereur [Charles-Quint] [...] est réconforté de la victoire et decouverte du Peru par François Pizarre, qui avec cinq cens Espagnols défit cinquante mil Indiens<sup>37</sup>. À propos de l'entreprise française au Brésil, il formule un commentaire marqué par la religion : « Villegagnon, par le commandement de l'admiral [Coligny] descend au Peru [Brésil] assisté de ministres huguenots. Dieu ruine ses desseins et le renvoye en confusion<sup>38</sup>. » Comme si l'entreprise avait pu réussir si elle avait été montée par des catholiques ! Et il fournit des renseignements sur la situation politique au Pérou, lesquels montrent ses préférences dans le cas du gouvernement des colonies :

L'Empereur sceut que les revoltes du Peru estoient esteintes, Pizarre et autres rebelles les testes tranchées ; ils avoient tenu quatre ans la souveraineté du Peru, decouvert en l'an 1525, par François Pizarre, son frere, et dom Diego Almagro, qui se tuerent en querelle ; sur quoy fut envoyé Blasco, vice-roy qui chastia par confiscation les deux partiz, et envoya leurs despoüilles à l'Empereur, pour les employer aux guerres de l'Europe. Les deux factions offensées font chef Consalve Pizarre, qui prit le vice-roy Blasco et le pais, et en jouïit jusques à l'arrivée du docteur Gasque, envoyé par l'Empereur, qui par prudence et douceur, gagna les deux tiers des rebelles, et vainquit le reste : dequoy suivit la paix et la justice susdite<sup>39</sup>.

34. *Ibid.*, t. 24, p. 24, 161, 295, 312/ p. 447-448.

35. *Ibid.*, t. 24, p. 228.

36. *Ibid.*, t. 25, p. 427.

37. *Ibid.*, t. 23, p. 234.

38. *Ibid.*, t. 24, p. 184.

39. *Ibid.*

Notons encore: «Les sauvages cognoissent le feu en se bruslant, les princes les affaires en les broüillant<sup>40</sup>.» Surtout, Tavannes va rédiger sur l'Amérique deux textes beaucoup plus importants.

Contrairement à ses contemporains et sans doute avant Montaigne, Tavannes montre le caractère relatif des coutumes en comparant celles des Européens à celles des Amérindiens qu'il privilégie:

Nous blasmons, nous mocquons les barbares et sauvages de leurs coutumes, sans considerer que nous en avons d'aussi ridicules et ineptes qu'eux, lesquelles par accoustumance se tolerant. Ils mangent la chair humaine pour se nourrir, nous en usons en medecine pour nous guerir; ils assomment leurs peres vieux, plusieurs mettent les leurs sur la paille à ce qu'ils soient tost passez, ce qu'ils disent faire pour ne les laisser languir; ils servent les images, et nous portons à manger à celles de nos roys quand ils sont morts; ils loüent des gens pour pleurer leur decez, et les vefves des gentils hommes se mettent en lieu où elles ne voyent jour de six sepmaines. Nous trouverions barbare aux autres nations s'ils s'alloient tuer pour une folle parole ainsi que l'on fait en France, semblablement que les gardiateurs des consciences en permettent la ruïne. Le Pape sçait que les benefices se donnent aux maquereaux, aux putains et aux Huguenots, neantmoins en envoie les bulles en France. Les estats de judicature sont acheptez, et le premier acte de leur injustice est de faire serment qu'ils n'en ont point donné d'argent: tout un peuple jure de n'avoir esté corrompu pour l'election d'un maire ou magistrat, et chacun d'eux en particulier en a receu de l'argent. Les loix sont escrites, et les juges jugent à leur volonté; il n'y a moins de fantasies aux habits et conversations des personnes. Quelle follie qu'il faille baiser toutes les femmes que l'on rencontre, et qu'icelles baisent indifferemment toutes personnes, offenzant la santé et la pudicité! on n'est moins fol aux habits et ornements: les bonnets carrés des advocats, les brayetes, les vertugadins, perruques et infinies autres choses ridicules: tellement que les sauvages et barbares trouveroient, s'ils avoient le jugement, avec raison nos façons aussi estranges que nous pourrions faire les leurs<sup>41</sup>.

Mais il lui arrive aussi de percevoir les découvertes dans une perspective religieuse:

Dieu n'a revelé à ses saints le Monde Neuf, reservé par miracles en ce temps incredule pour confirmer ses paroles, que la loy devoit estre preschée par tout l'univers avant son avenement, à l'exaltation de la foy catholique, apostolique et romaine; n'a permis que les Français, Allemands, Anglais, infectez d'heresie, fissent cette decouverte, ny moins s'y peussent placer et affermir: preuve que la religion catholique est la vraye, la lutherienne et huguenotte fausse: la vraye religion ne fust esté preschée par tout le monde, si les heretiques y fussent allez. Cette grace a esté

40. *Ibid.*, t. 25, p. 374.

41. *Ibid.*, t. 24, p. 47-48.

octroyée aux seuls Espagnols, pour n'estre meslez d'heresie; le droit de tant de terres leur appartient, ayant fait la premiere decouverte, et principalement l'autorité des papes comme ministres de Dieu et sacrans les roys. Si les Français, qui en sont exclus par negligence, eussent fait semblables decouvertes, Sa Sainteté ne leur pouvoit desnier pareille investiture: neantmoins, puisque les Espagnols ne tiennent le centiesme de tant de terres decouvertes, Sa Sainteté devoit adjuger aux Français une portion d'icelles, et ce, du consentement des Espagnols, puis que les Hollandais infidelles commencent à s'y establir par la force; dequoy les deux roys de France et d'Espagne les devoient empescher, et vaudroit bien mieux que celui d'Espagne en fist part aux Français, à ce que par commun accord ils empeschassent le progrez des Hollandais<sup>42</sup>.

Dans ces textes, surtout dans l'avant-dernier, Tavannes, qui se fait historien et moraliste, pose le problème de la relativité des civilisations. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans les *Lettres persanes*, Montesquieu reprendra le même discours.

## 1575

AMBROISE PARÉ, *Les œuvres de M. [...] conseiller et premier chirurgien du roy, avec les figures et portraits tant de l'anatomie que des instruments de chirurgie, et plusieurs monstres. Le tout divisé en vingt-six livres comme il est contenu en la page suivante*, Paris, Buon, 1575; J. F. MALGAIGNE, Genève, Slatkine Reprints, 1970.

Des savants qui ont voulu enrichir leur discipline, certains n'ont pas été insensibles à la découverte de l'Amérique. Quoique chirurgien, Paré a d'abord orienté sa recherche du côté de la pharmacopée. Tout en s'inspirant de la *Manière de préparer le gaïac* de Thierry de Héry, il s'est intéressé à cette plante dont il est abondamment question dans les relations de voyage. Propre à l'Amérique du Sud, elle était surtout recherchée comme colorant (« bleu de gaïac »). À la suite de Thierry de Héry, il lui trouve également des propriétés médicinales et la recommande dans le traitement de la « grosse vérole » dite maladie vénérienne. Le texte de Paré porte sur les propriétés de la plante et puis sur la « manière de préparer la decoction » :

Plusieurs ont cherché et expérimenté divers remèdes pour la curation de ceste maladie: mais aujourd'hui de tous elle se pratique en quatre manières: la premiere, par decoction de gaïac. La seconde, par onctions. La troisième, par emplastres, auxquels entre le furet, que j'appelle argent-vif. La quatrième, par parfums<sup>43</sup>.

42. *Ibid.*, t. 23, p. 238-239.

43. J. F. MALGAIGNE, *Les œuvres de M. Ambroise Paré conseiller et premier chirurgien du roy, avec les figures et portraits tant de l'anatomie que des instruments de chirurgie, et plusieurs monstres. Le tout divisé en vingt-six livres comme il est contenu en la page suivante*, Genève, Slatkine Reprints, 1970, p. 536.

Après être entré dans le détail de ces façons, il montre ensuite les avantages et les inconvénients de chacune et il s'attache à la plante elle-même :

Quant à l'élection du bois de gaiac celui est le meilleur qui a le tronc assez gros, avec une couleur tannée tendante à noirceur et qui est recent et gommeux et de bonne odeur, fort pesant, avec saveur acre, et quelque mordication, ayant l'escorce fort adhérente au bois ; sa faculté est d'eschauffer, rarefier, atténuer, attirer, provoquer sueur et urines, et autre, à quelque chose de propre contre le virus verollique.

Il faut ici noter qu'en iceluy bois il y a trois facultés : la première est en l'escorce : la seconde est en partie d'après qui est extérieure et blancheâtre : la troisième est le dedans, ce que l'on appelle le cœur, qui est le noir, toutes lesquelles doivent être considérées.

Car la première substance, qui est l'escorce, est plus seiche, au moyen de quoy, quand il est besoin de fort desseicher, on usera d'icelle : la seconde est moins seiche, parce qu'elle est aucunement plus gommeuse : non toutefois comme la troisième, qui est le dedans, pource qu'elle a plus d'humidité gommeuse, au moyen de quoy peut moins desseicher. Et pour ce, ès corps délicats humides, et de rares textures, où il est besoin, pour la conservation des choses qui leur soit naturelles, moins desseicher, l'usage de la deuxième ou troisième sera plus propre : et à ceux qui de leur nature sont robustes, il faudra d'autant plus desseicher, et partant l'usage de l'escorce leur sera propre avec les autres susdits, meslés selon qu'il leur sera besoin.

Or quand je parle icy de l'escorce dudit bois, il faut entendre qu'elle ne soit trop vieille, noire, vermoulue ou pourrie qui se fait à cause que souvent le bois est demeuré en chantier au bord de la mer, dont l'escorce sera altérée et pourrie : aussi que les mariniers mettent le bois au fond de leur navire où souvent réside une eau puante et infecte : joint que d'autres eaux sales et ordes tombent d'en haut dessus, et ce plus souvent par longue espace de temps. Or estant les navires arrivés au port, le distribuent et le vendent à la livre. Les apothicaires voulans conserver leur poids, le mettent en leur cave, où il demeure bien fort plus long temps : qui fait que ladite escorce, encore qu'elle fust toute recente, si chancit et pourrit, voire sous icelle deux ou trois doigts dudit bois. Et partant, je conseille n'ordonner l'escorce, ny du bois qui est trois doigts proche d'elle<sup>44</sup>.

Ce texte révèle en Paré un scientifique qui, comme il en fut à la Renaissance, mène des recherches sur les propriétés de certaines plantes. — À l'époque, l'Amérique enrichit la pharmacopée européenne. — Il s'attache ici aux vertus thérapeutiques du gaiac et aux différents états de sa conservation.

Dans le chapitre intitulé « Des monstres et prodiges », Paré, à partir de sources livresques, soit les œuvres d'Aristote et surtout celles de Thevet et de Jean

44. *Ibid.*, p. 535-537.

de Léry, va décrire des animaux qui ne sont pas nécessairement propres à l'Amérique. Souvent, ils appartiennent à un univers fabuleux. Il en est de même de certains monstres humains. La description de toutes ces « singularitez » montre que le renaissant ne s'est pas tout à fait libéré de l'Antiquité et du Moyen Âge<sup>45</sup>.

## 1575

PIERRE DE BOURDEILLE DE BRANTÔME a laissé plusieurs manuscrits dont le *Discours sur les couronels* (1575), le *Discours sur les duels* (après 1578), les *Vies des hommes illustres et des grands capitaines* (après 1583), le *Recueil des Dames* (après 1583) et les *Rodomontades espagnoles*. Ils ne devaient être publiés que longtemps après sa mort. L'édition de 1665 a été suivie de plusieurs autres, soit celles de LaHaye (1740), de Mommerqué (1822-1824), de Mérimée et Lacour (1858-1895) et de Lalanne (1864-1882). L'édition utilisée est la suivante : *Œuvres complètes de Pierre de BOURDEILLES abbé et seigneur de BRANTHÔME, publiées pour la première fois selon le plan de l'auteur augmentées de nombreuses variantes et de fragments inédits avec une introduction et des notes par M. Prosper MÉRIMÉE et M. Louis LACOUR*, Paris, Plon, 13 t., 1858-1895.

Brantôme (1540-1614), qui a passé son enfance à la cour de la reine de Navarre, a voyagé en Italie ; en 1560, il s'est attaché à la maison du duc de Guise puis à celle de Philippe II. Après son séjour en Espagne, il rentre en France puis va combattre au large des côtes de la Grèce sous Philippe Strozzi. Il allait retourner auprès de Philippe II lorsqu'une chute de cheval lui brise les reins.

Deux passages de son œuvre méritent d'être retenus. Dans le premier, il s'interroge, comme Tavannes, sur le bien-fondé de la politique de conquête de la France vu que ce pays n'a jamais réussi à conserver ses colonies :

Que si l'on veut le prendre de loing, comment nos ancestres conquirent bravement la Palestine et la perdirent ilz après quelque quatre vingtz neuf ans ? Le royaume de Naples, Sicille et l'estat de Milan, après les avoir gaignés, nous les perdismes. La Savoye, le Piedmont, le marquizat de Montferrat, Corsique et Toscane, nous n'en fusmes que petitz gardiens, comme les tenans en deposit ; nous rendimes tout. Voilà doncques pourquoy il ne faut point que les François se proposent plus de conquestes, puisque nous ne sçavons garder mesme ce qui est nostre ; tesmoing Cambray, Callais, Andres, Dorlan, La Capelle & Amyens, que nous avons veu perdre devant nous, mais que la paix retirées. Si que je croy que si nous eussions conquis les Indes, elles ne seroient à nous il y a long temps. Ah ! que les Espaignolz serrent bien mieux les mains quand ilz tiennent quelque chose ! ilz sont bien de plus dure desserre ; nous en voyons les exemples. Si bien que je croy avecques quelqu'un qui me dit une fois

45. *Ibid.*, p. 772-775.

que, si nous eussions conquis les dites Indes, comme les Espaignolz, jamais nous ne les eussions gardées, non plus que la Fleuride<sup>46</sup>.

Ce texte est fort juste en même temps que prophétique puisque les Français ont été délogés par la suite de leurs colonies américaines, asiatiques et africaines!

L'autre texte porte sur la conquête du Pérou, sa richesse et aussi sur les rapports existant entre les Espagnols et les Amérindiens :

Ce ne fut pas tout ; car encore dict-on qu'il [Charles-Quint] se voulut faire couronner empereur du nouveau monde ; mais il n'estoit pas bien encor achevé d'estre conquis, de la façon que le temps et les guerres qui s'y sont faictes en ayent achevé les conquestes ; où les Espaignols certes y ont acquis de belles reputations, et non sans grandes peines que nous autres François n'eussions pu souffrir, tesmoing la Floride et autres petites terres de sauvages, que n'avons sceu guieres bien gagner ny garder ; au lieu que ces braves Espaignols, n'estans que petites poignées de gens, y ont fait des effects et des miracles fort estranges, non pas seulement en leurs premières conquestes soubz l'empereur, mais soubz le roy Philippes, qui se sont eslargies estrangement sans aucunes seditions et revoltes, comme fust celle de Francisque Pizarre, ce brave et vaillant capitaine. J'en parle ailleurs.

Ce ne fut aussy sans grandes effusions de sang sur ces pauvres Indiens, dont on en blasme fort les Espaignols, qui n'avoient pas tant de tort qu'on diroit bien ; car ces barbares, quant ilz les trouvoient à l'escart, n'en avoient aucune commiseration, jusques à les manger ; et, par ainsin, faut que la cruauté soit compensée par cruauté. De sorte qu'il se dict et se trouve par escrit que ces Indiens, estans ainsin si cruellement traictez, s'avisarent de se faire baptiser et de se faire chrestiens pour n'estre plus subjects à ces tourmans cruels, et s'y en abordarent tant à ce saint mystère, que force Espaignols furent contraincts de présenter requestes aux magistrats de l'empereur, que les prestres et moines n'eussent plus à tant baptiser de personnes, d'autant qu'ilz ne pouvoient plus treuver d'esclaves pour fournir au travail et cavement des mines. Voilà un plaisant traict ! Que si on l'eust fait du regne de ceste bonne et devotte la roine Ysabelle de Castille, elle les eust tous fait mourir pour telle requeste, n'estant son intention de conquerir ce nouveau monde sinon d'autant pour gagner et réduire ces pauvres ames, qui estoient du tout perdues, tant ell'estoit bonne et devotte chrestienne. Ceste requeste pourtant estoit plaisante pour un leger chrestian.

Or, pour reprendre encor ceste conquête, ça esté une très grande richesse, non pas seulement pour l'Espagne, mais pour toute la chrestienté, qui s'en est quasy saoulée, n'ayant auparavant que fort peu de mines d'or et d'argent. Aujourd'huy il

46. PROSPER MÉRIMÉE et LOUIS LACOUR, *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeilles abbé et seigneur de Branthôme, publiées pour la première fois selon le plan de l'auteur augmentées de nombreuses variantes et de fragments inédits avec une introduction et des notes par [...]*, Paris, Plon, 1858, t. 1, p. 24-25.

y a parmi la chrestianté, voire ailleurs, plus de pistoles de deux et de quatre qu'il n'y avoit, il y a soixante-dix ans, de petits et simples pistolets, de doubles ducats à deux testes de la roine Isabelle et Ferdinand son mary.

Il n'y en a pas tant certes comme de la première descouverte par Christofle Coulon, sous ce roy et roine, tesmoing M. de Chievres, qui, pour cela, en esmeut une sédition en Espagne, comme chacun scait; mais on a reduict aujourd'huy toutes ces belles et fines pièces en autres especes augmentées et falcifiées.

Si fais-je ce compte, que lorsque je vins d'Espagne, y estant allé pour mon plaisir voir le pays et la guerre, et le siege du pignon de Belys, comme j'ay dict ailleurs, je vins treuver le roy à sa cour à Arles en Provence. Ainsin que j'entretenois la roine mere à son soupper, elle me demanda si j'avois esté en Seville, et si j'y avois veu arriver la flotte des Indes, et combien on l'estimoit. Je luy dis que je l'avois veue, et qu'on l'estimoit à vingts millions d'or, moitié pour le roy et moitié pour les marchans. Lors elle me dict: « M. de Savoye (qui estoit lors à la cour) m'a dict qu'il ne falloit pas tant vanter toutes ces flottes qu'on diroit bien, car elles coustoient plus au roy d'Espagne qu'elles ne luy revenoient. » Je ne sçay pas pourquoy M. de Savoye disoit cela à la roine, ny à quelle finesse et intention; car, sans ces flottes et commerces des Indes, le roi d'Espagne n'eust sceu fournir à tant de frais qu'il luy a fallu supporter (tant qu'il a regné), qui çà qui là, et surtout en ces guerres de Flandres. Or, tant y a, quoy que dict M. de Savoye, ce sont esté de grands tresors qui sont sortis de là depuis cent ans; et M. de Savoye s'en est bien ressanty luy-mesmes, et tous les jours tout le monde s'en ressent.

Ce n'est pas tout; car les perles et pierreries nous sont si communes, que les moindres femmes de nos cours et de nos villes s'en ressentent et s'en parent mieux que ne faisoient, il y a cent ans, nos princesses et grandes dames; et tels marchands y a-il en Espagne et Portugal qui ont plus de belles pierreries et perles que ne valloient du temps passé les bagues de la couronne. Tesmoing la belle et incomparable perle de cet Hernand Cortez, qu'il rapporta des Indes, sur laquelle il fit graver ces mots: *Inter natos mulierum non surrexit major*, pour si monstrueuse grandeur et grosseur, qu'elle revenoit à la grosseur d'une poire, bien certes dissamblable à celles de Cleopatre, dont je parle ailleurs; laquelle il perdit depuis devant Alger, la monstrant à un de ses amis, et par malheur, estant sur le tillac de son navire, tumba dans la mer, et ne la peust jamais recouvrer, quelque recherche et pescherie qu'il peust faire: punition possible divine, pour avoir donné à une chose prophane une subscription de nostre Escriture sainte. Il ne la voulut jamais vendre ny mettre à prix, non pas mesmes à l'empereur, la reservant pour en estrainer la fame qu'il vouloit espouser<sup>47</sup>.

Grand admirateur de l'Espagne et de ses militaires, Brantôme montre que, à la guerre, les Espagnols sont supérieurs aux Français et qu'ils savent conserver leurs conquêtes. En outre, il aborde la question des rapports entre les conquérants et

47. *Ibid.*, p. 113-117.

les Amérindiens, tout en prenant, comme Européen, la part des premiers contre les seconds qui sont anthropophages ; et il s'arrête à la question des conversions et de leur motivation. Il rappelle également ce que les richesses du Pérou ont apporté à l'Espagne et à l'Europe. Ailleurs, il s'attache, comme Tavannes, à décrire la conduite de Gonzalve Pizarre, le frère de François.

### 1578

JEAN BODIN, *Discours de la République sur le rehaussement et la diminution des monnoyes, tant d'or que d'argent, & moyen d'y remedier: & respnsce aux « Paradoxes de Monsieur de Malestroict »*, Paris, J. du Puys, 1578.

Pendant les deux premiers tiers du XVI<sup>e</sup> siècle, le coût de la vie n'avait cessé d'augmenter dans plusieurs pays d'Europe. L'Espagne et l'Italie avaient été durement touchées et la France connaissait aussi l'inflation. De cette situation, Jehan Cherruyt, seigneur de Malestroict<sup>48</sup> avait constaté « l'etrange encherissement que nous voyons pour le jourd'huy de toutes choses: lequel combien que chascun, tant grand que petit, le sente à sa bourse [...]»<sup>49</sup>. » Puis, contrairement à ce qu'on pouvait s'attendre, Malestroict ne déduisait pas de ses observations une hausse du coût de la vie, mais plutôt une perte de la valeur de la monnaie de change<sup>50</sup>. Malestroict de conclure: « Par quoy ne se peut dire ny soustenir qu'aucune chose soit encherie puis le dit temps<sup>51</sup>. »

Jean Bodin qui, en 1572, dans la *Methodus ad facilem historiam cognitionem* avait classé parmi les monarchies héréditaires celles des Américains<sup>52</sup> et qui, en 1576, dans son *Discours de la république*<sup>53</sup> avait vu dans les découvertes un moyen de développer le commerce, avait voulu, en 1578, profiter de son désaccord d'avec Malestroict pour se faire remarquer par l'autorité royale. D'où son *Discours de la République*.

Bodin était admirablement préparé pour répondre à Malestroict. Par sa formation, il appartenait à cette

48. JEHAN CHERRUYT DE MALESTROICT, *Paradoxes du seigneur de Malestroict*, Paris, Vascosan, 1566 ; Poitiers, Noscereau, 1566. Aucun exemplaire de l'édition de Paris ne nous est parvenu.

49. HENRI HAUSER, *Introduction à La response de Jean Bodin à M. de Malestroict, 1568*, Paris, Colin, 1932, p. XXII.

50. *Ibid.*, p. XXXII.

51. *Ibid.*, p. XXXIII.

52. JEAN BODIN, *Methodus ad facilem historiam cognitionem*, Paris, Apud Martinum Juvenem, 1572 ; dans *Ceuvres philosophiques*, traduction de Pierre Mesnard, Paris, PUF, 1951.

53. *Ibid.*, p. 36.

école qui, dans les formules du droit romain, cherchait non pas seulement des règles applicables aux litiges, mais des renseignements sur la vie sociale de l'Antiquité. Et ces sociologues étaient, pour une large part, des économistes parce qu'ils avaient perçu l'importance des questions matérielles dans l'organisation des sociétés. Bodin, étudiant, avait été l'un de ces jeunes gens qui lisaient et commentaient le *De Asse* de Guillaume Budé, ce traité des monnaies romaines qui est en même temps un manuel de l'économie romaine<sup>54</sup>.

Bodin, qui contestait les prémices du système de Malestroict, a montré, preuve à l'appui, que les métaux précieux avaient perdu de leur valeur depuis les découvertes et que, par conséquent, les denrées essentielles coûtaient davantage. S'interrogeant ensuite sur la situation économique, il a recherché les causes de l'inflation. Lui qui, dans le *Discours de la République*, a vu dans les découvertes un moyen de développer le commerce<sup>55</sup>, pose la question : « Mais, dira qu'elqu'un, d'où est venu tant d'or et d'argent depuis ce temps-là<sup>56</sup>? » Ce à quoi il répond :

Mais depuis cens cinquante ans noz peres ont donné la chasse aux Anglois, & le Portugalois cinglant en haute mer avec la boussole, c'est fait maistre du Golfe de Perse, & en partie de la mer rouge, & par ce moyen a rempli ses vaisseaux de la richesse des Indes & de l'Arabie plantureuse, frustrant les Venitiens & Genevois [Gênois] qui prenoyent la marchandise de l'Égypte & de la Surie, où elle estoit aportée par la caravanne des Alarbes & Persans, pour nous la vendre en detail & aux poix de l'or. En ce mesme temps, le Castilian ayant mis soubz sa puissance les terres nesves pleines d'or & d'argent en a rempli l'Espagne, & a montré la route à noz Pilotes, pour faire le tour de Afrique avec un merveilleux profit. Il est incroyable, & toutesfois veritable qu'il est venu du Peru depuis l'an 1533, qui fut conquis par les Pyurres [peut-être s'agit-il des frères Pizarre], plus de cens millions d'or, & deux fois autant d'argent, la rançon du roy Atubalira [Atahualpa?] revenoit à 1326000 bezans d'or, lors au Peru les chausses de draps coustoient trois cens ducats : le bon cheval, quatre ou cinq mil : le local de vin 200. ducats : comme tesmoigne l'histoire des indes. Et neantmoins Augustin de Zarate, maistre des comtes du roy Catholique a trouve que les officiers du roy Catholique au Peru, sont demeurez en debet aux comptes arrestez de dixhuict cens mille pezans d'or, & de six cens mil liv.

54. HENRI HAUSER, *op. cit.*, p. XXXVII.

55. Bodin avait écrit : « Dirai-je un mot du commerce ? Jadis, dans l'ignorance où l'on était de la configuration des terres et des mers et des lois de la nature, il était des plus restreints, misérable ou même inconnu. Quelle ampleur il a prise maintenant et avec quel profit pour l'Etat, nous ne sommes pas les seuls à le savoir, les Indiens et les Americains le savent aussi. » JEAN BODIN, *Discours de la République sur le rehaussement et la diminution des monnoyes, tant d'or que d'argent, & moyen d'y remedier : & response aux « Paradoxes de Monsieur de Malestroict »*, Paris. J. Du Puys, 1578, p. 36.

56. *Ibid.*

d'argent, sans la trafique & proffit incroyable que le roy de Portugal fait aux mouluques, ou croissent les cloux de giroflles, canelles, & autres drogues précieuses, les ayant eues de l'Empereur Charles V. [Charles-Quint] par engagement pour 350.000. ducats, lors qu'il passa à Boulogne la grasse pour se faire couronner Empereur, que les Italiens ont voulu degager & payer la somme content : mais l'Empereur n'a pas voulu pour l'alliance des deux maisons. Or est-il que l'Espagnol, qui ne tient vie que de France, estant contraint par force inevitable, de prendre icy les bleds, les toiles, les draps, le pastel, le rodon, le papier, les livres, voire la menuiserie & tous ouvrages de main, nous va chercher au bout du monde l'or & l'argent & les épiceries<sup>57</sup>. D'autre costé l'Anglois, l'Ecossois & tout le peuple de Norvege, Suede, Danemach, & de la coste Baltique, qui ont une infinité de minieres, vont fouyr les metaux au centre de la terre, pour achepter noz vins, noz safrans, noz pruneaux, nostre pastel, & sur tout nostre sel, qui est une manne que Dieu nous donne d'une grace speciale avec peu de labeur : car la chaleur defaillant du peuple de Septentrion outre le quarante septiesme degre, le sel ne s'y peut faire, & au desoubs du quarante & deuxiesme, la chaleur trop ardente rend le sel plus corrosif, & encores, plus le sel des minières d'Hespaigne, Naples, & de Poulongne : qui gaste bien souvent les personnes & les saleures, tellement que les salines de Franche comté & la pierre de sel en Espagne & en Hongrie, n'approche en rien qui soit de la bonté du nostre. Cela fait que l'Anglois, le Flameng, & l'Ecossois qui font grande trafique de poissons salez, chargent bien souvent de sable leurs vaisseaux faute de marchandise, pourvenir acheter nostre sel à beaux deniers contans<sup>58</sup>.

57. En 1570, dans son *Exhortation aux François*, Louis LeRoy reprend cette affirmation : « Le Portugais et l'Espagnol, que ne peuvent vivre sans nous venir mendier le pain, sont allez rechercher le Pérou, le goulfe de Perse, Indes, l'Amérique et autres terres, et là ont fouillé les entrailles de la terre pour en tirer l'or et nous l'apporter tous les ans en beaux lingots, en portugaises, en doubles ducats, en pistoles et autres espèces pour avoir nos bledz. » (HENRI HAUSER, *op. cit.*, p. LVIII.) ; dans ses lettres à Bullinger, datées du 25 août et du 17 octobre 1566, Théodore de Bèze avait déjà signalé la richesse des arrivages d'or en Espagne. (*Correspondance de Théodore de Bèze*, publiée en collaboration, Genève, Droz, 1973, p. 209-210/ p. 253-254.) ; l'auteur anonyme de l'*Histoire de la mort déplorable de Henri III [...]* (Paris, Vesve M. Guillemot et S. Thiboust, 1612.) aborde la même question.

58. JEAN BODIN, *Discours de la République [...]*, *op. cit.* Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle et de façon plaisante, Montesquieu signalera dans les *Lettres persanes* une autre source d'enrichissement de l'état français : « Le Roi de France est le plus puissant prince de l'Europe. Il n'a point de mines d'or comme le roi d'Espagne, son voisin ; mais il a plus de richesses que lui, parce qu'il les tire de la vanité de ses sujets, plus inépuisable que les mines. On lui a vu entreprendre ou soutenir de grandes guerres, n'ayant d'autres fonds que des titres d'honneur à vendre, et par un prodige de l'orgueil humain, ses troupes se trouvaient payées, ses places, munies, et ses flottes, équipées. » (Rica à Ibben, Lettre XXIV, Lausanne, Éditions Rencontre, 1960, p. 62.)

Bodin a saisi que les découvertes et l'élargissement du monde connu avaient provoqué une véritable révolution économique dont la France devait tirer profit. Si le commerce de ce pays avec les peuples de la Méditerranée orientale lui avait procuré quelques bénéfices, son industrie surtout devait lui permettre de recueillir une part du butin que les Espagnols rapportaient de l'Amérique. La France qui, à l'époque, détenait le monopole du vin, des toiles, du drap et du pastel, a vu s'accroître la demande. Les conquérants et colonisateurs espagnols, qui disposaient de moyens considérables, devenaient des acheteurs importants. Mais pas au point que les Français ne songent à créer un empire colonial. Bodin, au moment où il a écrit, a exagéré l'importance de cet afflux d'or et d'argent dans la péninsule ibérique. Il aurait dû nuancer son jugement puisque, jusqu'en 1545, les mines d'Europe ont produit plus que celles du Nouveau Monde. Ce n'est qu'avec la découverte des gisements de Zacatecas et du Potosi que, dans ce domaine, les colonies espagnoles ont pris le pas sur l'Europe entière<sup>59</sup> et que la France a sérieusement songé à s'installer au Nouveau Monde.

### 1580-1588

MICHEL DE MONTAIGNE, *Essais de messire [...], chevalier de l'ordre du Roy et gentilhomme ordinaire de sa chambre. Livre premier et second*, Bordeaux, S. Millanges, 1580 ; *Essais de messire [...], cinquième édition augmentée d'un troisième livre et de six cents additions aux deux premiers*, Paris, L'Anglier, 1588 ; *Essais*, édition de Maurice Rat, 2 t., Paris, Garnier, 1971.

Montaigne a parcouru à peu près toute la production tant française qu'espagnole des relations de voyage et d'ouvrages d'histoire consacrés à l'Amérique. Son œuvre se ressent de ces lectures comme aussi de ses contacts avec des Français qui avaient séjourné en Amérique et avec des Amérindiens passés en France. Comme la question des découvertes le préoccupe, il va formuler sur le Nouveau Monde nombre de réflexions et d'observations qui se retrouvent ici et là dans les *Essais*<sup>60</sup>. Il lui en consacre plus particulièrement deux, soit « Des cannibales » (I, 30)

59. Ce texte reprend une étude que j'ai publiée : « La découverte de l'Amérique et la hausse de la monnaie de change selon Jean Bodin », *Revue de l'Université d'Ottawa*, 40, 1 (janvier-mars 1970), p. 62-68.

60. Les principaux essais dans lesquels il est question de l'Amérique, à part « Des cannibales » (I, 30) et « Des coches » (III, 6), s'intitulent « Nos affections s'emporent au delà de nous » (I, 3) ; « De la coutume et de ne changer aisément une loi reçue » (I, 23) ; « De l'usage de se vêtir » (I, 36) ; « De l'inconstance de nos actions » (II, 1) ; « L'Apologie de Raymond Sebond » (II, 12) ; « Des destriers » (I, 48) ; « Sur les vers de Virgile » (III, 5) ; « De l'expérience » (III, 13).

et « Des coches » (III, 6) sur lesquels Pierre Villey a rédigé une étude qui n'a pas vieilli<sup>61</sup>.

Dans « Des cannibales », Montaigne, au nom de la relativité des comportements humains, et comme Tavannes avant lui, entend montrer que les civilisations dites « inférieures », ou encore « barbares », sont souvent supérieures aux civilisations dites « évoluées » par leurs exigences morales et par leur respect des lois naturelles. Pour illustrer ses affirmations, il décrit les façons des Brésiliens qu'il oppose à celles des Européens et il en arrive à montrer la supériorité des premiers sur les seconds. Dans « Des coches », sans reprendre la comparaison qui est à l'origine de « Des cannibales », il clame son indignation contre les crimes qui ont été commis par les Espagnols, pour des raisons basement matérielles, et qui ont mené à l'anéantissement des civilisations aztèque du Mexique et inca du Pérou.

Comme ces deux essais sont fort longs, ils ne sont pas reproduits, d'autant qu'il existe nombre d'éditions accessibles<sup>62</sup> de Montaigne.

### Fin de la première partie

Roger Le Moine

---

61. PIERRE VILLEY, *Les sources et l'évolution des essais de Montaigne*, Paris, Hachette, 2 t., 1908.

62. Sur l'exotisme de Montaigne, les études sont nombreuses depuis celles de Villey et de Jean Plattard (*Montaigne et son temps*, Paris, Boivin, 1933.)